

Facturation électronique : se préparer

Réforme de la DGI : ce qui est établi, ce qui ne l'est pas, et le travail à engager sans attendre.

OÙ EN EST LA RÉFORME

Ce qui est acquis, ce qui ne l'est pas

La facturation électronique obligatoire repose sur l'article 145-IX du Code général des impôts, introduit par la loi de finances 2018. Le principe est donc posé de longue date. La Direction générale des impôts a fait développer la plateforme nationale et son directeur général a confirmé publiquement, en avril 2026, un lancement courant 2026 en commençant par les grandes entreprises.

En revanche — et c'est le point que beaucoup de communications passent sous silence — le calendrier précis et les seuils d'assujettissement relèvent d'un décret d'application. À la date de rédaction de ce guide, l'avant-projet avait été transmis au secrétariat général du gouvernement, sans publication au Bulletin officiel. Les calendriers détaillés qui circulent sont donc des anticipations, et ils diffèrent d'une source à l'autre.

Notre recommandation

Ne bâtissez pas votre plan sur une date lue dans un article. Bâtissez-le sur ce qui est certain : le modèle retenu, les formats exigés et le travail de mise à niveau, qui prend plusieurs mois quelle que soit l'échéance retenue. Vérifiez l'état du décret au moment où vous lancez le projet.

Le modèle retenu : la validation préalable

Le Maroc a opté pour un modèle dit de *clearance*, déjà en vigueur au Mexique, en Turquie ou en Arabie saoudite. Il change la nature même de la facture : celle-ci doit être validée par la plateforme de l'administration **avant** d'être transmise au client.

Étape	Ce qui se passe
1. Émission	Le fournisseur génère une facture dans un format XML structuré.
2. Soumission	La facture est transmise à la plateforme de la DGI.
3. Validation	L'administration contrôle et attribue un identifiant de validation.
4. Transmission	La facture validée est adressée au client et acquiert sa valeur juridique.

Le PDF n'est pas une facture électronique

C'est le contresens le plus répandu. Un PDF, même envoyé par courriel et même signé, n'est pas un format structuré : il n'est pas exploitable automatiquement par la plateforme. Les formats attendus sont de type UBL ou CII. Une entreprise qui « envoie déjà ses factures par mail » n'a donc rien fait de la mise en conformité.

CE QUE ÇA CHANGE

Trois conséquences souvent sous-estimées

La qualité des données devient bloquante. Une facture rejetée par la plateforme n'est pas une facture. Un identifiant fiscal erroné, une raison sociale approximative ou un taux de TVA mal renseigné cessent d'être des détails corrigés après coup : ils empêchent l'émission. Le nettoyage du référentiel clients et fournisseurs est le chantier le plus long, et le plus rentable à engager tôt.

Vous serez concerné avant votre propre échéance. Même si votre obligation d'émettre intervient tardivement, vos grands clients assujettis les premiers vous demanderont de recevoir — et souvent d'émettre — des factures conformes bien avant. La contrainte arrive par la relation commerciale autant que par la loi.

Les délais de mise en œuvre sont longs. Entre le choix d'une solution, l'intégration au système de gestion, la reprise des référentiels et les tests, un projet se compte en mois, pas en semaines. Les entreprises qui attendront la publication du décret pour démarrer se retrouveront à traiter le sujet dans l'urgence.

Les risques encourus

Au-delà des sanctions propres au dispositif, qui seront précisées par les textes d'application, le risque principal est déjà présent dans le droit existant : une facture non conforme fragilise le droit à déduction de la TVA de votre client. Un donneur d'ordre qui perd cette déduction cesse rapidement de travailler avec le fournisseur qui en est la cause.

Ce que vous pouvez engager dès aujourd'hui

- Cartographier vos flux de facturation : volumes, canaux, cas particuliers (avoirs, acomptes, exports)
- Auditer la qualité du référentiel clients : identifiants fiscaux, ICE, raisons sociales, adresses
- Vérifier auprès de votre éditeur sa feuille de route de mise en conformité et son calendrier
- Identifier les factures émises hors système de gestion (tableurs, documents manuels) et les résorber
- Fiabiliser les taux et mentions de TVA appliqués par nature d'opération
- Définir qui pilote le projet en interne, entre direction financière et système d'information
- Former les équipes comptables et commerciales aux nouvelles règles avant le démarrage
- Prévoir la conservation et l'archivage des factures sous leur forme électronique

MÉTHODE

Séquencer le projet

Phase	Objectif	Points de vigilance
Cadrage	Mesurer l'écart entre la situation actuelle et les exigences.	Associer la comptabilité, l'informatique et le commerce dès le départ.
Données	Fiabiliser les référentiels clients, fournisseurs et articles.	Chantier long : à lancer en premier, sans attendre le choix de la solution.
Solution	Choisir et paramétrer l'outil d'émission et de réception.	Exiger de l'éditeur des engagements écrits sur les formats et la connexion.
Tests	Valider les cas réels, y compris les cas particuliers.	Les avoirs, acomptes et opérations à l'export révèlent les failles.
Bascule	Passer en production et suivre les rejets.	Prévoir une période de double fonctionnement et un suivi quotidien.

Une réforme qui dépasse la comptabilité

La facturation électronique touche le commerce, la logistique, le recouvrement et le système d'information. Les entreprises qui la traitent comme un simple sujet comptable découvrent tard que leurs processus de vente et leurs données clients étaient le vrai chantier.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les formations DEVROAD sur ce sujet

Ces formations se déroulent en inter-entreprises à Casablanca ou en intra-entreprise, avec un programme adapté à votre organisation. Elles donnent lieu à une attestation de fin de formation. Retrouvez le programme détaillé et les dates de session sur devroad.ma.

Formation	Durée	Format
Facturation électronique et réforme de la DGI	2 jours	Inter ou intra
Fiscalité de l'entreprise au Maroc (IS, IR, TVA)	3 jours	Inter ou intra
Fiscalité approfondie : TVA et IS	3 jours	Inter ou intra
ERP Odoo : paramétrage et usage métier	3 jours	Inter ou intra
Gérer un contrôle fiscal	2 jours	Inter ou intra

Construire votre plan de formation

Trois questions sur devroad.ma/diagnostic suffisent à obtenir une sélection de formations adaptée à votre secteur et à vos priorités. Pour un besoin précis, écrivez à contact@devroad.ma ou appelez le +212 5 22 54 19 81.